

DOCUMENT N° 37

Résolution sur la situation au Cambodge

L'Assemblée internationale des parlementaires de langue française réunie à Luxembourg du 08 au 10 juillet 1997,

sur proposition de sa Commission politique et de l'administration générale,

CONSIDÉRANT les événements violents survenus récemment au Cambodge,

CONSTATANT l'instabilité qui menace les acquis démocratiques issus du processus électoral tenu en 1993 sous la supervision de l'ONU,

DEMANDE que la communauté internationale condamne toute action violente au Cambodge,

INVITE les parties impliquées à rétablir le dialogue de manière à ce que la paix et la stabilité soient réhabilitées rapidement,

INVITE l'ONU et notamment les co-Présidents de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge à entreprendre toute action visant à assurer la protection des institutions démocratiques et à restaurer au plus vite l'ordre légal au Cambodge.